Ça vaut le détour...

Sur les traces du comte archevêque

A l'entrée du vallon de Fontaineval, à Notre-Dame-de-Gravenchon, veillent encore les vestiges de l'enceinte fortifiée et la motte féodale du bois du Parc qui lui fait face. Sentinelles érigées par les comtes d'Évreux, parents des Ducs de Normandie, elles faisaient partie du dispositif de protection d'un vaste domaine forestier s'étendant en bord de Seine de Lillebonne à la boucle de Jumièges. Au temps du comte Robert, également archevêque de Rouen, au XIème siècle, existait un manoir domanial auquel succédèrent des châteaux, notamment celui des XIIème et XVème siècles, en pierre, dont nous pouvons voir les vestiges restaurés ainsi que la chapelle.

Vallon de Fontaineval

Profondément encaissé dans le plateau, le vallon de Fontaineval témoigne des puissants ruissellements lors des temps géologiques anciens. La source d'aujourd'hui, bien en aval, est celle du Telhuet qui fournit des eaux aux étangs poissonneux après avoir alimenté le vivier médiéval de la fontaine-Saint-Denis.

Infos conseils

Au cœur de la Seine-Maritime, entre Rouen et le Havre, un charme intimiste à vivre en famille ou en amoureux, pour vous détendre, voire vous ressourcer. Le Pays de Caux Vallée de Seine est une mosaïque de reliefs et de tempéraments, une terre de rendez-vous et de fêtes. Aux portes de l'estuaire, découvrez une nature préservée avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et revisitez l'histoire avec nos abbayes, châteaux, églises...

Renseignements

Office de Tourisme
Caux Vallée de Seine

Bolbec,
50 rue de la République
76210 Bolbec

Caudebec-en-Caux,
place du Général de Gaulle
76490 Caudebec-en-Caux

Lillebonne,
rue Victor Hugo
76170 Lillebonne

Tél. : 02 32 70 46 32

office@tourismecauxseine.com
www.tourismecauxseine.com

Seine-Maritime Tourisme
Tél. : 02 35 12 10 10
www.seine-maritime-tourisme.com

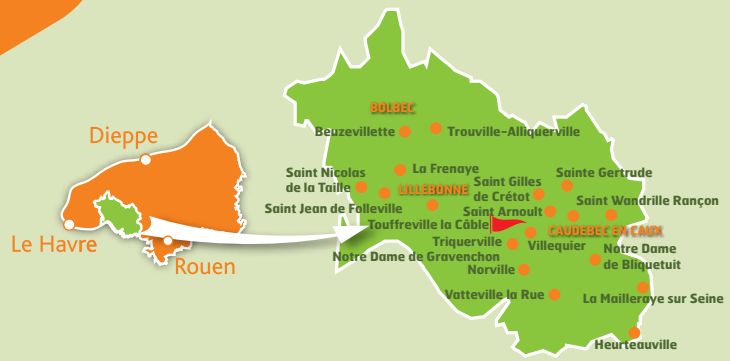

Départ : Triquerville.

Randonnée en Seine-Maritime

Vallée de Seine
Le Pays de Caux Vallée de Seine

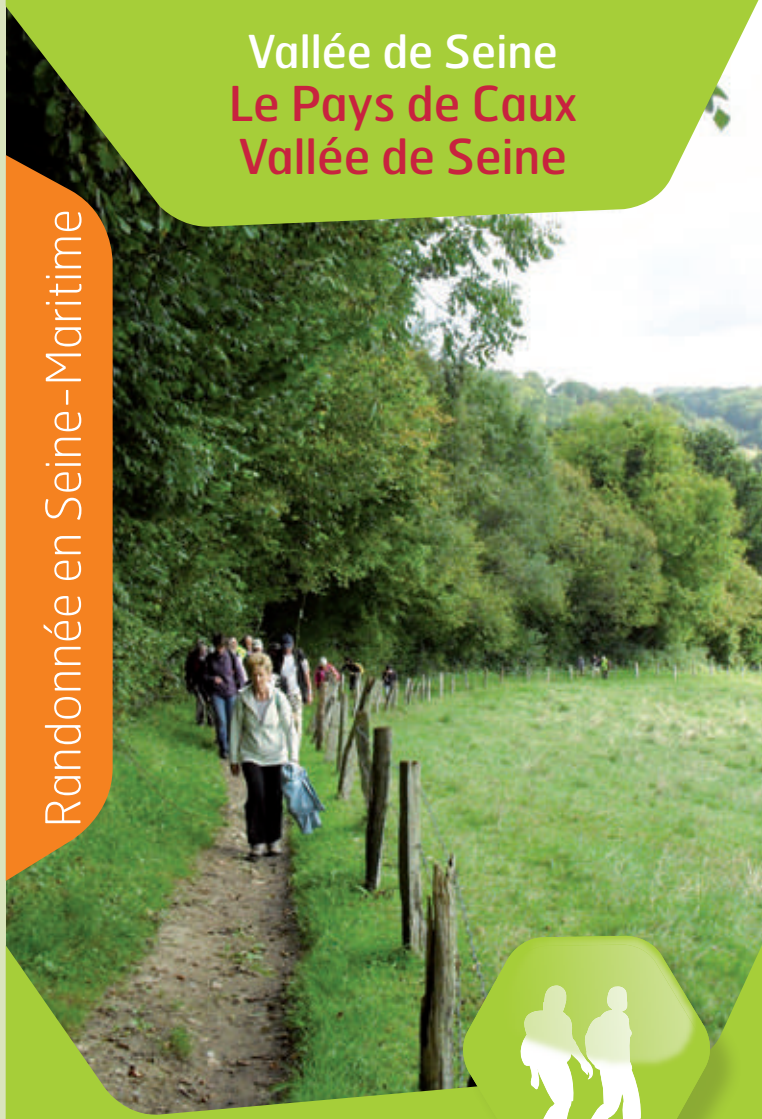

Randonnée à PIED

Départ : Place Bance Lucas

Circuit 3 Triquerville
Les Comtes d'Evreux
17 km - 4h15
Difficulté ☑☑☑

Seine-Maritime
La Normandie impressionnante

OFFICE DE TOURISME
Caux vallée de Seine
NORMANDIE

Circuit 3
Les Comtes d'Evreux
17 km - 4h15

Départ : **Triquerville,** place Bance Lucas (entre l'église et l'école)

AVIS DU RANDONNEUR

« Encaissé dans le plateau, le vallon de Fontaineval est, à son entrée, surveillé par la Motte féodale du Bois du Parc et les vestiges de l'enceinte fortifiée de la Fontaine St Denis qui lui font face. Avant de descendre vers les deux étangs qui marquent son entrée vous pourrez découvrir la cité industrielle de Notre-Dame-de-Gravenchon et apercevoir au loin les ponts de Tancarville et Normandie. »

1 En sortant de la place, prenez à gauche sur la route de Villequier, l'école est à votre gauche. Après le hameau du Quesnay, prenez à droite et suivez la route qui tourne à gauche jusqu'au hameau de Secqueville. Poursuivez l'itinéraire sur le chemin herbu.

2 Après un kilomètre, le cheminement tourne à droite par deux fois. Au bout de celui-ci, prenez à gauche sur la route, puis en face sur le chemin herbu, traversant le hameau de la Haye-des-Saules. Suivez le balisage indiquant successivement gauche / droite; puis prendre à droite sur la route pour traverser le Petit Catillon.

3 Au carrefour, prenez le chemin caillouteux sur la gauche, pendant 1 km. Prenez ensuite en face et à droite pour descendre la côte du Carmont. Continuez à droite sur le chemin du Fond des Hauts-Binets, puis à gauche pour monter la côte aux Pigeons. Vous rejoignez la route au niveau du hameau de Beauregard. Prenez à droite, à gauche au stop puis la première à droite. Empruntez le chemin herbu à gauche puis suivez le balisage pour rejoindre la fontaine Saint-Denis à travers bois.

4 Au stop, prenez à droite (l'ancien lavoir et le site archéologique de la fontaine Saint-Denis se trouvent sur votre droite). Après le premier étang, prenez à gauche (en arrivant au bois, vous pourrez rejoindre la vallée duTelhuet en prenant à gauche).

L'itinéraire continue en face, montez dans le bois du Parc et tournez à droite. Suivez le balisage pour redescendre dans le vallon de Fontaineval. Prenez à gauche, puis en face le chemin caillouté, devenant herbu, en montant la côte de Touffreville. A gauche, les pistes visibles font partie du terrain d'autocross de la Frenaye. Le cheminement continue en longeant le bois de Brilly (à gauche).

5 En arrivant au lagunage de Touffreville-la-Câble, l'itinéraire continue en face sur le chemin de bois, bifurquant à droite sur un chemin herbu, puis en face la rue de Péromare. Au stop, prenez à gauche, puis tout droit aux deux carrefours suivants. A la sortie du village, engagez-vous sur la route de gauche puis prenez le chemin à droite.

6 Empruntez la route sur votre droite et aussitôt le chemin de gauche pour rejoindre le château d'eau, puis tournez de nouveau à gauche. Remontez la D28 sur la gauche puis tournez à droite aux trois prochains carrefours pour regagner la place de l'église.

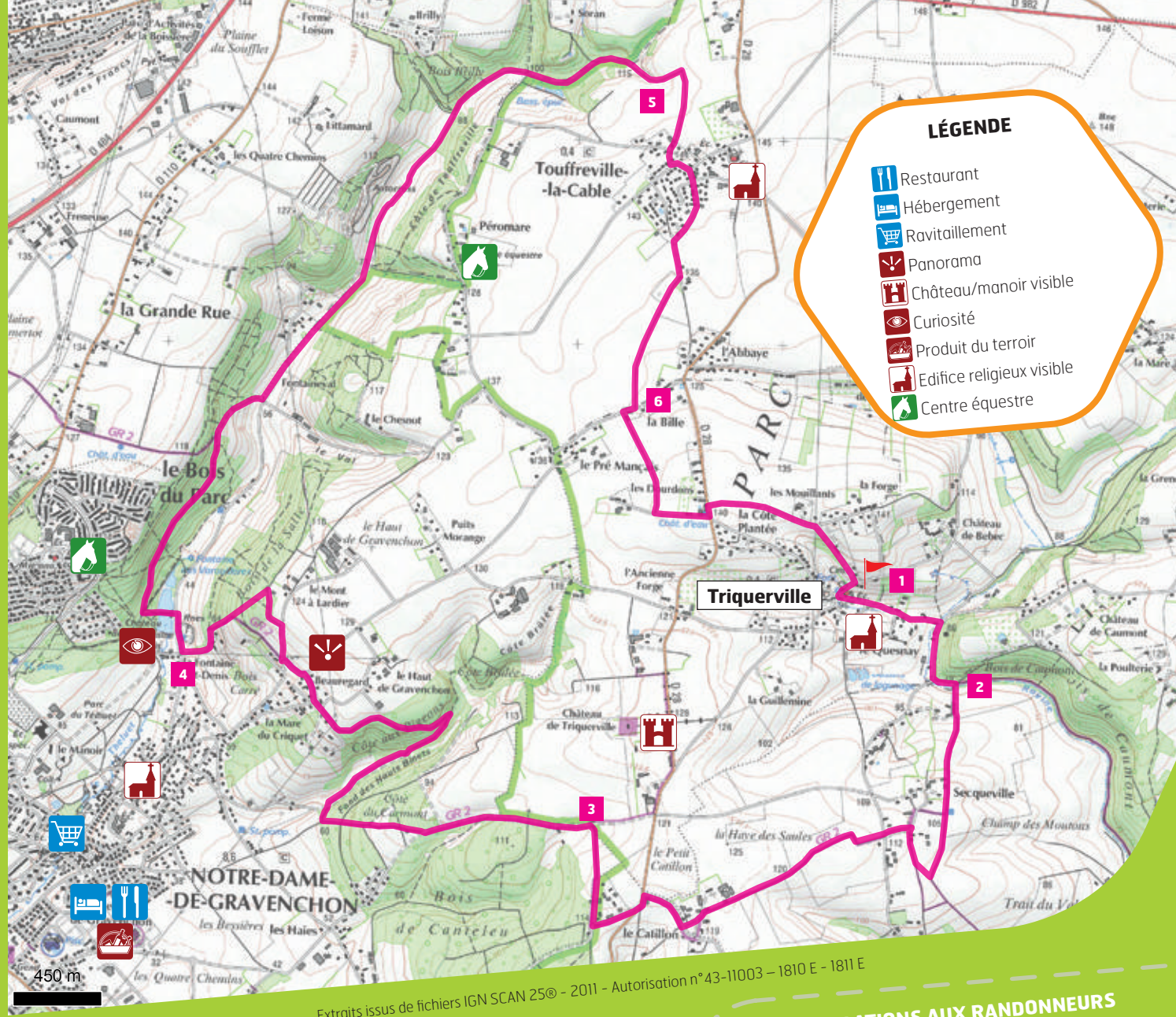

Extraits issus de fichiers IGN SCAN 25® - 2011 - Autorisation n°43-11003 – 1810 E - 1811 E

Balisage du circuit

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction

POUR TROUVER SON CHEMIN

Les drapeaux sur la carte indiquent les points de départ des circuits. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes les informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.
Pour parcourir ces circuits, suivez les marques de peinture et les balises de jalonnement de couleur correspondante.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne pas s'écarter des chemins
- Ne rien jeter, emporter ses déchets
- Tenir les chiens en laisse
- Respecter la nature, les cultures, les animaux
- Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers
- En période de chasse, soyez prudents, retrouvez le calendrier des jours de chasse sur www.onf.fr rubrique « EN REGION »
- En forêt, n'allumez jamais de feu
- Sur ces chemins, circulent VTT, piétons, chevaux, attelages, attention aux croisements
- Ne pas pénétrer dans les propriétés privées